



Council of Canadian Academies
Conseil des académies canadiennes

Communiqué de presse

La valeur économique nationale du transport maritime commercial serait de l'ordre de 30 G\$, selon un comité d'experts

Ottawa (25 mai 2017) – Un nouveau rapport, ***La valeur du transport maritime commercial pour le Canada***, publié aujourd'hui par le Conseil des académies canadiennes (CAC), estime que la valeur économique nationale du transport maritime commercial serait de l'ordre de 30 milliards de dollars (G\$), un chiffre considérablement plus élevé que ceux obtenus par le biais des mesures classiques des répercussions économiques. Le rapport du CAC est la première étude du genre à analyser la *valeur* comme incluant les dimensions culturelle, environnementale et sécuritaire en plus de la dimension économique.

« Les études d'impact économique classiques mesurent les retombées directes et indirectes de l'industrie, mais ne rendent pas compte de la contribution globale du transport maritime, une industrie qui facilite le commerce international dans tous les secteurs de l'économie », indique Mary R. Brooks, présidente du comité d'experts et professeure émérite à l'Université Dalhousie. « En tenant compte de la valeur sociale plus large de cette industrie, nous pouvons conclure que la valeur globale nette du transport maritime pour le Canada est positive et appréciable. »

Antérieurement, l'impact économique de l'industrie canadienne du transport maritime commercial a été mesuré en calculant ses retombées sur le PIB, estimées à 3 G\$ en 2016. Toutefois, les mesures classiques du PIB négligent le rôle important que le transport maritime joue dans l'économie, notamment de permettre les structures de production spécialisée et d'échanges efficaces. Le comité a par conséquent commandé un modèle quantitatif des échanges pour tenter de déterminer ce que serait l'économie du Canada sans l'apport de l'industrie canadienne du transport maritime commercial. Selon ce modèle, sans le transport maritime, le PIB réel du Canada subirait une baisse constante et permanente de 1,8 %, soit environ 30 G\$ ou environ neuf fois l'apport au PIB du secteur et approximativement l'équivalent de l'apport du secteur agricole canadien ou de l'économie du Nouveau-Brunswick.

L'examen des dimensions culturelle, environnementale et sécuritaire de l'industrie du transport maritime a également été essentiel à la détermination de sa valeur globale. Le comité a constaté que, bien que les incidences négatives du transport maritime sur l'environnement et la sécurité soient dans certains cas non négligeables, elles sont en majeure partie en baisse en raison des changements survenus dans l'industrie. Le comité a aussi constaté que le transport maritime constituait un élément important de l'histoire, de la culture et de la souveraineté arctique canadiennes, en dépit d'inquiétudes quant à son impact sur des activités et secteurs écologiques d'importance culturelle et sur les modes de vie. Globalement, le comité est parvenu à la conclusion que lorsque la valeur globale nette du transport maritime pour le Canada est évaluée dans son intégralité et sous tous les angles — si l'on considère les répercussions économiques, environnementales, sécuritaires et culturelles à l'échelle nationale, régionale et locale — elle est positive et largement répartie au pays.

Ce rapport, produit à la demande du Centre de transport maritime responsable Clear Seas, est le second rapport du CAC portant sur l'industrie du transport maritime. Le premier, publié en 2016, évaluait les risques posés par le transport maritime commercial au Canada.

« Mis ensemble, ces deux rapports donnent une vue d'ensemble complète des risques associés au transport maritime commercial et de la valeur globale de cette industrie pour le Canada et les Canadiens », souligne Eric M. Meslin, Ph.D., MACSS, président-directeur général du CAC. « Le document du comité dresse un des portraits les plus précis qui aient été réalisés de l'industrie jusqu'à ce jour. Nous espérons que ce nouveau rapport, comme celui de 2016, alimentera le dialogue national et qu'il pourra servir d'outil pour éclairer les décisions politiques qui seront prises au Canada sur le transport maritime. »

-30-

Pour plus d'information ou pour télécharger une copie du rapport, veuillez visiter le site Web du Conseil des académies canadiennes, www.sciencepourlepublic.ca.

Au sujet du Conseil des académies canadiennes

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) est un organisme indépendant à but non lucratif qui a été mis sur pied en 2005. Le CAC entreprend des évaluations et ateliers indépendants, basés sur des données probantes, qui alimentent l'élaboration de politiques publiques au Canada. Ces projets sont menés par des comités indépendants et pluridisciplinaires formés d'éminents experts de toutes les régions du Canada ainsi que de l'étranger, qui participent bénévolement aux travaux des comités du CAC. Plusieurs d'entre eux sont membres ou fellow des académies membres du CAC : la Société royale du Canada, l'Académie canadienne du génie, et l'Académie canadienne des sciences de la santé. Pour de plus amples renseignements au sujet du CAC ou de ses évaluations, rendez-vous au www.sciencepourlepublic.ca.

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de s'adresser à :

Samantha Rae Ayoub
Directrice des communications et des publications
Conseil des académies canadiennes
samantha.rae@scienceadvice.ca
613 567-5000 poste 256